

# RÉUNION AVEC LES MEMBRES DU BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

---

### Compte-Rendu de la réunion Plénière du 10 février 2021

#### **PARTICIPANTS**

Etaient présents :

- Mme Eve LUBIN, Conseillère de Coopération et d'action culturelle,
- M. Yvan SCHMITT, Proviseur,
- M. Vincent ROUBINET, Vice-président de la FFE (via Zoom),
- M. Isadore REAUD, School Manager,
- M. Henri DE REBOUL, Président du Bureau de l'APE,
- Mme Julie MAIRE, Trésorière du Bureau de l'APE,
- Mme Déborah FROISSARD, Secrétaire du Bureau de l'APE,
- Mme Anna CHENEL, membre du Bureau de l'APE (via Zoom),
- Mme Pascale DEVISME, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Thanawadi DO, membre du Bureau de l'APE,
- M. Jean MAURY, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Nathalie BIEZ, Directrice des classes primaires,
- M. Alain BARTHEZ, Directeur administratif et financier,
- M. Anh-Tuan DUONG-VAN, représentant des enseignants du primaire,
- M. Jean-Sébastien RAVON, représentant des enseignants du secondaire.

Etaient excusés :

- Mme Sirikorn MANEERIN, Présidente de la FFE,
- Mme Solène LE DOZE, membre du Bureau de l'APE,
- M. Vincent ROUBINET, Vice-président de la FFE, est excusé à partir de 16h40.

#### **CHRONOLOGIE DE LA RÉUNION**

Heure de début : 15h10

Heure de fin : 17h00

#### **ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION**

- 1. Adoption du projet d'ordre du jour et introduction de la réunion**
- 2. Validation du compte-rendu de la réunion du 13 janvier 2021**
- 3. Questions réponses et validation du nom de cette instance et de sa charte du Comité du Bureau de l'APE**
- 4. Déclarations de situations possibles de conflit d'intérêt de la part des participants**
- 5. Budget et situation financière – comment l'expliquer aux parents ?**
- 6. Commission communication**
  - a. Enquêtes
  - b. Sponsoring et mécénat
- 7. Commission travaux**

# RÉUNION AVEC LES MEMBRES DU BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

---

- a. Travaux en cours ou en préparation
- b. La pollution et les équipements de protection
- 8. Commission AES : lancement du 2ème trimestre**
- 9. Divers**
  - a. Les démarches et projets pour le développement durable au LFIB
  - b. Les premiers résultats de l'enquête transport
- 10. Date de la prochaine réunion plénière**

### **1. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour, envoyé aux membres le mardi 9 février, a été complété entre-temps par l'ajout du sujet de la Fête du LFIB au point 8.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### **2. VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 13 JANVIER 2021**

Le compte-rendu de la réunion du 13 janvier 2021 est adopté à l'unanimité

### **3. QUESTIONS RÉPONSES ET VALIDATION DU NOM DE CETTE INSTANCE ET DE SA CHARTE**

L'appellation de « Comité de coordination avec le Bureau de l'APE » (ComcAPE) a été proposée par le bureau de l'APE pour désigner cette instance. Cependant la FFE n'a pas approuvé cette deuxième proposition d'appellation. M. ROUBINET explique que cette réponse est due au fait que la FFE trouve plus approprié de d'abord préciser la fonction du comité pour ensuite définir un nom qui en soit représentatif. Ce qui a été proposé par la FFE est « Comité de suivi du travail des commissions » et « Comité de suivi des commissions », mais le terme de « coordination » peut tout aussi bien être utilisé. Le Président demande ensuite si le terme de « bureau de l'APE » pose problème dans l'appellation. M. REAUD lui répond que ce n'est pas le cas, mais que la FFE, en rapport avec les missions attribuées à cette instance, proposait plutôt les termes de « commission » ou de « comité de travail ».

Le processus de réflexion sur l'appellation de cette instance est donc amené à se poursuivre. Mme BIEZ ajoute qu'il faudrait que ce nom soit simple. Mme FROISSARD évoque la possibilité que la FFE propose directement plusieurs appellations et que le choix se fasse parmi une d'entre elles, ce qui éviterait de continuer à reporter la validation du nom de cette instance. Une solution doit être trouvée pour pouvoir avancer sur cette question, soit en créant une commission particulière sur ce sujet, soit en portant cette discussion au prochain CA. La signature de la charte, validée depuis longtemps en termes de contenu, est reportée à la prochaine séance, en attendant que le nom de l'instance soit trouvé et approuvé par tous.

# RÉUNION AVEC LES MEMBRES DU BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

---

### 4. DÉCLARATIONS DE SITUATIONS POSSIBLES DE CONFLIT D'INTÉRÊT DE LA PART DES PARTICIPANTS

Aucune déclaration de situation de conflit d'intérêt n'est faite par les membres.

### 5. BUDGET ET SITUATION FINANCIÈRE – COMMENT L'EXPLIQUER AUX PARENTS ?

Le Président entame la discussion sur ce point en précisant l'importance de ce sujet pour cette réunion. Il rappelle que tous les membres ont reçu le courrier relatif à cette question, envoyé lundi 8 février aux parents d'élèves par M. Le Proviseur. Cette communication fait suite à un travail préparatoire sur la manière d'informer les parents sur la situation financière difficile du lycée qui entraîne des augmentations de frais de scolarité significatives, notamment pour le secondaire. Des réactions assez vives étaient attendues de la part des parents. L'adresse email collective du bureau de l'APE n'a reçu qu'un seul email, mais le Président a reçu personnellement plusieurs retours de parents d'élèves. Mme BIEZ s'étonne qu'il y ait aussi peu de réactions à la suite de cette annonce, et se demande si tout le monde a bien lu et pris connaissance de cette communication. Mme FROISSARD ajoute qu'il n'y en a d'ailleurs pas eu mention lors du Conseil d'École du lundi 8 février.

Il y a rarement des courriers attachés dans les communications du LFIB, la mention de l'augmentation des frais se trouve en bas de la première page, et le Président ajoute aussi que les 10 millions de déficit ne sont pas mentionnés dans ce courrier. Pour lui ce sont les deux informations ensemble : augmentation de 10% des frais de scolarité et déficit de 10 millions THB malgré tout, qui peuvent particulièrement susciter des réactions.

Le Proviseur rappelle que l'intitulé de l'email « Situation financière et frais de scolarité pour l'année scolaire 2021-2022 » est tout de même explicite. M. RAVON se demande si les réactions ne risquent pas d'arriver plus tard. L'avis du Directeur administratif et financier est que comme la communication de l'augmentation s'est faite en pourcentage et non sur les valeurs, elle est peut-être perçue moins concrètement par les parents. Mais lorsque ceux-ci prendront connaissance des frais de scolarité avec l'augmentation, il y aura probablement plus de réactions. M. MAURY demande si un suivi des emailings est mis en place pour les communications officielles de ce type. Il est répondu que non, car cela serait beaucoup trop chronophage.

Pour M. DUONG-VAN, il serait mieux pour le lycée de réagir avant les réactions des parents, de préparer les prochaines étapes pour prévenir les parents et les accompagner pour les inscriptions de l'année prochaine. C'est l'idée de ce point à l'ordre du jour : faut-il prévoir une Assemblée Générale, ou une communication particulière ? Il est rappelé que les tarifs sont déjà mis à jour sur le site du LFIB.

Le Président évoque les retours dont les parents lui ont fait part : ils relèvent qu'il y a plus de transparence que par le passé et font part de leur crainte qu'il y ait des augmentations successives des frais de scolarité mais que les dépenses de l'établissement ne soient pas revues à la baisse. Également comme retour, le fait que l'APE est cité comme ayant donné un avis favorable à cette augmentation. Le Président informe qu'il avait demandé au Proviseur que des éléments de l'avis du Bureau de l'APE soient mentionnés dans le courrier. Le Proviseur précise qu'il a refusé

## RÉUNION AVEC LES MEMBRES DU BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

---

d'incorporer cette mention car cette formulation laissait entendre que la direction et le bureau de l'APE ne travaillaient pas de façon concertée, comme si le Bureau exprimait des besoins auxquels la direction ne donnait pas de réponse satisfaisante, ce qui n'est pas le cas. Pour Mme MAIRE si cette instance avait eu un nom, il aurait été possible de signer le courrier avec cette instance commune pour qu'il n'y ait pas seulement la signature du Proviseur. Pour le Président présenter un tel déficit malgré une telle augmentation et que toutes les instances signent, cela donne l'impression que tous sont d'accord pour assumer une telle situation. Alors que dans les faits il y a des nuances entre la position du Bureau de l'APE et celle de la direction, et qu'il faut montrer que le rôle du Bureau de l'APE est d'inciter à plus de contrôle budgétaire, à une meilleure gestion, à un plan de redressement à 3 ans, sans demander aux parents de systématiquement combler les déficits, rôle que celui-ci assume. Mme FROISSARD rappelle que cette situation ne date pas de quelques mois, et qu'elle ne vient ni de la direction actuelle, ni du bureau actuel. Il faut faire comprendre aux parents que si la situation est telle qu'elle est aujourd'hui, c'est le résultat de nombreux facteurs et d'un processus de plusieurs années.

M. RAVON intervient pour dire qu'aujourd'hui on montre le verre à moitié vide, mais qu'il serait bien d'anticiper en présentant aussi le verre à moitié plein, en soumettant un budget anticipé sur deux ou trois ans, ce qui permettrait peut-être de rassurer et de contrebalancer la situation. Ce choix de l'augmentation des frais de scolarité est douloureux mais il comprend une perspective positive, celle de rétablir une situation budgétaire satisfaisante à une échelle de deux ou trois ans. Pour le Président, il est également important de montrer qu'on est sur la ligne de redresser la situation. Sur ce point, le Bureau de l'APE comme la Fondation et la direction sont d'accord, il faut avoir un budget prévisionnel sur 3 ans, mais ce budget n'est pas facile à faire car il faut prévoir différents scénarios. Le Directeur administratif et financier rappelle que cette question du budget à trois ans a été évoquée lors de la précédente réunion, il a commencé à travailler sur ce budget et à cette étape du travail les prévisions ne vont pas forcément dans un sens très positif. Cet exercice est très compliqué, il comprend de nombreuses variables et les leviers pouvant être actionnés sont assez contraints. De plus, il manque un élément majeur qui est la prévision des effectifs.

M. RAVON demande s'il peut y avoir un effet « après-moi le déluge » de la part de certains parents, considérant qu'ils sont de passage dans l'établissement et que donc la situation financière du lycée les concerne assez peu, tant qu'il y a l'assurance que le lycée fonctionne suffisamment bien pendant les années où leurs enfants y sont scolarisés. Le Président répond que des statistiques ont été faites par le Directeur administratif et financier, qui montrent que 20% des enfants sont pris en charge par des entreprises et 15% sont couverts par des bourses partielles ou complètes. Tout le reste des parents paient les frais de scolarité par eux-mêmes, ceux-là sont donc particulièrement concernés par les augmentations des frais de scolarité.

Le Proviseur rappelle aux membres qu'il est important pour cette réunion d'avancer sur une stratégie pour expliquer la situation aux parents. Pour le School Manager il est important d'être proactif, car si les parents n'ont pas encore lu le courrier du lundi 8 février, ils vont peut-être l'apprendre par des rumeurs ou par d'autres, et il serait préférable qu'ils l'apprennent par l'établissement. Il faudrait prévoir quelque chose : un autre email ou une AG. Pour Mme LUBIN le lycée a déjà été proactif en envoyant ce premier courrier, elle n'est pas contre l'idée d'une AG mais il faut que celle-ci puisse apporter quelque chose de plus à ce qui est déjà mentionné dans le courrier. Si elle est faite trop tôt, il n'y aura pas ces éléments d'analyse sur la prospection à 2-3 ans, ni les prévisions sur les inscriptions et les départs.

# RÉUNION AVEC LES MEMBRES DU BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

---

Le Président ajoute qu'une AG a en général deux fonctions : être un lieu de dialogue et apporter des informations nouvelles. Quand la commission finance aura travaillé sur un prévisionnel à trois ans et qu'il y aura des scénarios à présenter, surtout s'il y a du positif, l'AG peut être une solution pour les communiquer. Pour lui, une AG serait utile voire nécessaire s'il commence à y avoir des réactions fortes de la part des parents ou s'il y a de nouvelles informations à apporter. Le School Manager répond qu'une fois que le travail aura avancé sur le budget rectificatif ce sera possible d'apporter ces éléments nouveaux, mais ça ne sera pas avant quelques mois. Pour le Président l'important est qu'il soit possible de dire au plus tôt que la situation est gérée et peut être redressée d'ici 2 ans.

Le Proviseur intervient pour demander aux membres quelle stratégie adopter pour répondre aux emails potentiels de parents mécontents. Mme FROISSARD est d'avis qu'il faudrait prévoir quelques réponses types dans un premier temps.

Les membres sont d'accord pour attendre avant de prévoir une éventuelle AG. Le Proviseur précise que le questionnaire demandant aux parents si leurs enfants restent scolarisés au lycée à la rentrée ou non sera lancé le 2 mars.

M. RAVON nuance en rappelant que le LFIB reste une école peu chère comparée aux autres écoles internationales, une grande partie des parents d'élèves paient les frais de scolarité de leurs enfants de leur poche, et ils choisissent probablement aussi le lycée français parce que ce n'est pas un établissement cher. Le Président répond que la crise sanitaire a affecté financièrement les familles, certaines rentrent en France pour scolariser leurs enfants dans le système scolaire public et gratuit, de plus l'école de Pattaya est bien moins chère et pas si éloignée. Il est rappelé que l'école de Pattaya n'est pas homologuée pour le secondaire. M. RAVON demande au School Manager s'il connaît les réponses stratégiques face à la situation actuelle des autres écoles au même statut que le LFIB concernant leurs frais de scolarité. Le School Manager répond que la majorité des autres écoles sont à but lucratif, elles sont en mesure de donner des remboursements aux familles mais ils ne baissent pas leurs frais de scolarité et ne se cachent pas de mettre à la porte des élèves en cours d'année si leurs frais de scolarité ne sont pas payés. M. le Proviseur rappelle que le lycée a aussi une mission de service public et que l'Etat français contribue largement à maintenir et à soutenir cette mission, le contexte est donc différent.

Le Président revient sur le courrier envoyé aux parents le lundi 8 février, il estime qu'il encourage clairement les parents à demander de l'aide au lycée s'ils en ont besoin ce qui va engendrer une pression très forte auprès du service comptabilité. Il n'y a jamais eu de commission finance sur ce sujet des impayés et de la manière de les gérer, de plus la personne en charge a eu des injonctions contradictoires dans le passé. Il est nécessaire de faire une commission finance sur ce sujet pour définir clairement une manière de faire. M. RAVON ajoute qu'il faut aussi réinsister sur les possibilités de demande de bourse. Le Proviseur répond qu'un suivi a été fait pour toutes les familles en situation de retard de paiement, et qu'un accompagnement a été mis en place par des personnels parlant thaïlandais.

## 6. COMMISSION COMMUNICATION

### A. Enquêtes

Des enquêtes ont été diffusées auprès des parents, celles-ci ont reçu à ce jour :

# RÉUNION AVEC LES MEMBRES DU BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

---

- 437 réponses pour l'enquête diffusée auprès des parents du LFIB
- 10 réponses pour l'enquête diffusée auprès des parents dont les enfants ont quitté le LFIB
- 14 réponses pour l'enquête auprès des familles françaises dont les enfants n'ont jamais été inscrits au LFIB.

L'enquête qui pose le moins de problèmes est celle auprès des parents dont les enfants sont déjà au LFIB, qui a été relancée à deux reprises. Mme FROISSARD fait part des retours qu'elle a reçu de familles dont les enfants ne sont pas scolarisés au LFIB à propos de ces enquêtes, certaines n'ont pas pris le temps d'y répondre car elles étaient trop prises par l'enseignement à distance, il serait peut-être intéressant de relancer ces familles maintenant. Cependant ces familles ont trouvé très bien que l'enquête passe par l'Ambassade. Mme LUBIN répond qu'une relance est prévue car ce point sera intégré à la lettre consulaire de la fin du mois de février. Cette enquête a aussi été relayée auprès du Comité d'Administration de l'Alliance française, qui eux-mêmes ont un réseau francophone de gens non inscrits au Consulat.

Mme FROISSARD demande à combien de destinataires a été transmise cette enquête. Mme LUBIN répond qu'il y a 1683 enfants français ou à double nationalité inscrits au registre consulaire et qui résident à Bangkok. A priori les familles avec enfants sont majoritairement inscrites au registre consulaire. Ces chiffres sont pris sur le grand Bangkok et il est difficile de dire à partir de quelle localisation dans Bangkok ces familles ne seront pas intéressées parce que le lycée est trop loin. Mme DO intervient pour dire que le transport pose problème, car le service de transport scolaire ne veut pas toujours desservir certains endroits considéré trop éloigné ou qui ne sont pas pratiques.

L'enquête a été diffusée par l'Ambassade sur les réseaux français et francophones (Ambassade de Suisse, du Canada, de Belgique), certains interlocuteurs doivent être relancés.

Mme BIEZ informe les participants que les 437 réponses des parents du LFIB commenceront à être analysées pendant les vacances. Ce nombre de réponses est suffisant et il n'y aura pas de relance de faite sur cette enquête.

### **B. Sponsoring et mécénat**

Le Président précise que l'objet de ce point est de voir comment s'organiser pour avoir une démarche globale avec une offre de sponsoring plus large, ce qui permettrait de contacter des entreprises importantes. Le School Manager rappelle qu'il existe un groupe de travail de cinq personnes pour ce sujet. Son objectif est d'écouter toutes les différentes opportunités de sponsoring proposées au lycée par rapport aux événements, au projet pédagogique, etc., pour constituer un éventail de choses à proposer et ensuite planifier quelles entreprises il serait possible d'approcher. Ce groupe a récolté le nom de toutes les entreprises qui paient les frais de scolarité d'enfants scolarisés au LFIB.

Mme LUBIN prend la parole pour faire part de deux informations :

- L'entreprise Total a informé l'Ambassade qu'elle disposait de crédits et qu'il ne fallait pas hésiter à les solliciter,
- Une présentation de 30 minutes est prévue devant les 30 CCEF lors de leur prochaine réunion qui aura lieu le 11 mars.

Pour le Président la date du 11 mars est beaucoup trop proche pour permettre au lycée de préparer et de présenter une offre de sponsoring qui tienne la route auprès des CCE. Mme LUBIN répond que le CCE ne demande pas nécessairement une offre de sponsoring lors de cette présentation, mais plutôt avoir les premiers éléments sur la situation du lycée, les enjeux à court et

# RÉUNION AVEC LES MEMBRES DU BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

---

long terme, et dans un troisième temps qui pourrait n'être qu'esquissé le 11 mars, montrer comment concrètement ils pourraient aider le lycée. Mais ce dernier point peut faire l'objet d'une réunion ultérieure. L'Ambassadeur a informé ces entreprises de la situation financière délicate du lycée. Le Président précise qu'il est nécessaire de préparer un budget à trois ans avec des perspectives de redressement à leur montrer mais que celui-ci ne pourra pas être prêt pour le 11 mars. M. REAUD pense qu'après cette présentation, les entreprises intéressées pourront être identifiées et propose de créer un groupe de travail pour préparer le suivi avec ces personnes. Des parents d'élèves compétents sur ce sujet pourraient intégrer ce groupe de travail et aider à construire des arguments, présenter une offre de sponsoring sérieuse et cohérente. Les membres du bureau de l'APE présents essaieront de trouver des parents intéressés pour participer à ce groupe de travail. Il est évoqué également la possibilité de se renseigner auprès de l'Alliance Française qui dispose peut-être de compétences en la matière.

Mme DO ajoute que dans les compagnies thaïlandaises, c'est particulièrement le service marketing qui s'occupe de ces questions de sponsoring.

## 7. COMMISSION TRAVAUX

### A. Travaux en cours ou en préparation

Concernant la rénovation du gymnase, les installations des gaines d'acier (extérieur) et des gaines textiles (intérieur) sont terminées. La livraison et l'installation des unités centrales de climatisation (extérieur) sont prévues pour la fin du mois de février. Le gymnase sera prêt à être utilisé en mars. Un audit électrique a été effectué, suite auquel deux travaux de maintenance sur des transformateurs électriques ont été réalisés. Un audit des équipements sportifs a également été réalisé, quelques réparations devront être faites mais à moindre coût que ce qui avait été anticipé. Le remplacement des A/C de la cantine (16 unités) prévu en février a été décalé aux vacances d'été, un nouvel appel d'offres sera lancé pour remplacer l'ensemble des A/C du lycée avec un seul contrat dont les paiements seraient étalés sur plusieurs années. La réparation de la conduite d'eau a été effectuée. Les rénovations de l'Agora et du parking à vélo sont reportées, en attendant d'avoir une vision sur le budget rectificatif et le nombre d'élèves inscrits l'an prochain. Il n'était pas souhaitable d'enclencher de grands travaux juste au moment où était annoncée aux parents une augmentation des frais de scolarité.

Des travaux « d'embellissement » sont envisagés en fonction des événements comme la rénovation des passages et de l'entrée ou celle des vestiaires, mais ces dépenses ne sont pas urgentes. Il a été évoqué le remplacement de l'éclairage du gymnase, mais c'est un gros investissement et les ampoules proposées ne sont pas satisfaisantes pour le moment, cela sera plutôt fait en 2022.

Pour le remplacement de toutes les lampes LED du lycée, la recommandation de M. COLLOMB qui fait partie de la commission, est de plutôt remplacer au fur et à mesure les ampoules qui ne fonctionnent plus avec des LED.

### B. La pollution et les équipements de protection ?

#### Air extérieur :

La station de référence pour mesurer la qualité de l'air extérieur est celle de l'école de Singapour. En fonction du niveau de PM 2.5 relevé, des mesures sont prises suivant le protocole suivant :

# RÉUNION AVEC LES MEMBRES DU BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

<b>AQI PM2.5</b>	<b>Classification</b>	<b>Description</b>	<b>Mesures prises</b>
0 - 50 0 - 12	<b>Bon</b>	La qualité de l'air est considérée comme satisfaisante et la pollution atmosphérique pose peu ou pas de risque.	Pour tous : activités normales
51-100 12.1-35.4	<b>Modéré</b>	La qualité de l'air est acceptable.  Toutefois, il peut y avoir un problème de santé modéré pour un certain nombre de personnes (population fragile).	Pour les élèves ayant des affections respiratoires : contrôle et observation.  Pour tous : activités normales.
101-125 35.5-45.2	<b>Malsain pour les groupes sensibles Phase 1</b>	Surveiller les symptômes chez les enfants à risque.  Les autres ne sont pas susceptibles d'être affectés.	Pour les élèves ayant des affections respiratoires : adaptation des activités sportives. Récréations et jeux extérieurs limités.  Pour les autres : activités normales.
126-149 45.3-55.4	<b>Malsain pour les groupes sensibles Phase 2</b>	Tout le monde peut être éprouvé par certains effets néfastes pour la santé : les enfants, les adultes actifs, ainsi que les personnes souffrant de maladies respiratoires, telles que l'asthme, devraient limiter les efforts prolongés à l'extérieur.	Pour les élèves ayant des affections respiratoires : arrêt des activités sportives. Pas de récréations ni de jeux extérieurs.  Pour les autres : activités sportives adaptées à l'extérieur.
150-174 55.5 - 100	<b>Mauvais pour la santé Phase 1</b>	Les effets néfastes de la pollution se font ressentir.	Pour les élèves ayant des affections respiratoires : arrêt des activités sportives. Pas de récréations ni de jeux extérieurs.  Pour les élèves de maternelle : arrêt des activités sportives extérieures. Pas de récréations ni de jeux extérieurs.  Pour les autres : maintien des activités sportives de faible intensité et de courte durée dans des salles adaptées ; maintien des récréations avec port du masque obligatoire.
175-200 101-150	<b>Mauvais pour la santé Phase 2</b>	Les effets néfastes de la pollution se font ressentir.	Pour tous : arrêt des activités sportives. Pas de récréations ni de jeux extérieurs. Port du masque obligatoire lors des déplacements à l'extérieur.
201-300 150.5-250.4	<b>Très mauvais</b>	Avertissements sanitaires relatifs aux conditions d'urgence.  Toute la population est susceptible d'être durement affectée et avoir des effets graves sur la santé.	Pour tous : confinement dans les classes adaptées, dès l'arrivée au lycée. Port du masque obligatoire lors des déplacements à l'extérieur.
+ 301 +250.4	<b>Dangereux</b>	Alerte santé : tout le monde peut avoir des effets graves sur la santé  Condition d'urgence affectant l'ensemble de la population de Bangkok.	Fermeture de l'établissement sur demande des autorités locales et de l'Ambassade de France.

Le Proviseur rappelle que ce protocole a fait l'objet d'une communication spécifique adressée aux parents d'élèves.

### Air à l'intérieur des salles de classes :

Des filtres à air 3M sont installés dans toutes les climatisations, et sont efficaces pour filtrer les PM 2.5. Des mesures de la qualité de l'air sont prises quotidiennement matin et après-midi dans 6 à 7 salles de classes pour chaque bâtiment, et sont retranscrites ensuite dans un tableau de suivi. Ces



# RÉUNION AVEC LES MEMBRES DU BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

---

mesures montrent que l'air à l'intérieur avec les filtres est de qualité acceptable. Seules les classes de maternelle sont équipées de purificateurs d'air. Mme BIEZ précise qu'équiper toutes les classes (80 classes) de purificateur d'air représenterait un coût d'investissement de 4,8 millions de THB, sans compter le coût de maintenance et de changement des filtres. Ce tableau de mesures quotidiennes sera publié chaque fin de semaine sur le site internet du LFIB pendant les périodes de pics de pollution. Le Proviseur précise qu'il est important de montrer que le lycée est proactif sur ce sujet, qui d'ailleurs nous concerne tous car tous les personnels travaillent quotidiennement dans l'établissement.

Le School Manager ajoute que ce n'est pas nécessaire de créer une commission dédiée à ce sujet, car celui-ci est déjà traité dans différentes instances. M. MAURY propose qu'une fois par mois un parent élu accompagne les équipes qui font les relevés de pollution dans les salles.

### **8. COMMISSION AES : LANCEMENT DU 2ÈME TRIMESTRE ET FÊTE DES AES**

Le lancement des activités de la 2<sup>e</sup> période s'est fait pendant l'EAD, ce qui a malheureusement impacté les inscriptions qui ont connu des baisses importantes. Concernant le remboursement des AES pour le mois de janvier, les factures ont été envoyées par la comptabilité. Il y a eu une incompréhension sur l'augmentation des prix des AES au 2<sup>ème</sup> semestre, une partie de la commission pensait que cette augmentation interviendrait à la rentrée de septembre 2021. Il y a eu quelques plaintes à ce sujet de la part de parents d'élèves. Cette augmentation s'explique par la hausse des activités proposées face à un manque d'inscrits, avec des personnels plus qualifiés qui proposent ces activités ce qu'il faut donc rémunérer. Il n'y aura pas d'augmentation supplémentaire à la rentrée 2021. Cette hausse représente tout de même 18%.

Pour cette deuxième période, il a fallu fermer 34 créneaux d'activités à cause du manque d'inscriptions. Cela peut s'expliquer par deux facteurs :

- Le fait qu'il y ait beaucoup de créneaux ouverts pour pallier aux difficultés d'emplois du temps et aussi parce que certains intervenants extérieurs ne veulent pas se déplacer pour un seul créneau. Le problème est qu'il y a trop de créneaux disponibles et les inscriptions sont donc éparpillées sur tous ces créneaux, qui se retrouvent sans assez d'effectifs pour être ouverts. Il faut changer la stratégie pour l'année scolaire suivante en proposant moins de créneaux au début, et quand un créneau est complet en ouvrir un autre.
- Le manque de clarté et de visibilité du site ACTIVISHOP sur lequel il faut revoir les présentations des activités. La question est posée sur la possibilité d'intégrer la gestion de ce site en interne. Il est répondu que cela serait trop compliqué et pas forcément avantageux économiquement, mais qu'il est envisageable de négocier avec le prestataire pour améliorer l'application.

#### Fête du LFIB

La fête du LFIB aura lieu le samedi 29 mai, le thème sera « le corps sous toutes ses formes » et la journée sera organisée de la manière suivante :

- 10h à 12h : spectacles et expositions de la maternelle et du primaire,

# RÉUNION AVEC LES MEMBRES DU BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

---

- 13h à 16h : AES et kermesse pour les maternelles et les primaires avec une vingtaine de stands et jeux proposés, une quarantaine de personnes bénévoles (parents et lycéens) sont recherchées pour aider à l'organisation sur le jour même, un mail sera envoyé le 1<sup>er</sup> mars pour l'annoncer,
- 17h à 21h : Nuit du LFIB.

Une tombola est prévue et organisée avec Mme DAUGUET avec des gros lots à gagner (Air France, Total, etc.). Mme FROISSARD demande ensuite aux membres s'ils pensent qu'il serait préférable de vendre des tickets aux stands et les participants récupèrent des petits cadeaux ou plutôt tout faire gratuitement avec seulement des jeux. Les membres sont plutôt d'avis que vendre des tickets à petit prix pour faire les jeux est envisageable même s'il n'y a pas forcément quelque chose à gagner à la fin. Ces tickets peuvent aussi servir à acheter des collations ou des boissons. Ces questions seront vues en commission spécifique.

M. RAVON demande si cette fête est toujours l'occasion de faire des portes ouvertes. Il est répondu que cela dépendra de l'évolution des restrictions sanitaires. M. RAVON ajoute qu'il est important que le secondaire soit représenté et s'implique dans cet événement.

Mme FROISSARD rappelle l'objectif de la Fête du LFIB : pouvoir maintenir les liens sociaux et permettre de se retrouver (famille, enseignants, équipes LFIB) afin de partager un moment convivial au sein du LFIB.

## 9. DIVERS

### A. Les démarches et projets pour le développement durable au LFIB

Des parents volontaires qui ont une expertise sur le sujet ont intégré le groupe de travail sur le développement durable au LFIB. Différentes méthodes de tri et de recyclage sont mises en place en fonction de la nature des déchets :

- Tri et recyclage des plastiques stretch et propres avec Won Project by TPBI : collecte tous les 20kg de déchets et recyclage en objets réutilisables,
- Tri et recyclage des plastiques HDPE 2 et PP 5 avec Precious Plastic : collecte destinée à la fabrication d'objets en plastique recyclé lors de la journée de la santé et de l'éco-citoyenneté,
- Tri et recyclage des e-déchets avec E-Waste Green Network et AIS (piles, batteries, ampoules, etc.),
- Tri et recyclage des déchets organiques via du compostage (déchets issus des goûters et des repas des élèves),
- Tri et recyclage du papier avec Paper Ranger : récupération des feuilles A4 imprimées d'un côté pour la fabrication de cahiers destinés aux enfants défavorisés.

Tous ces projets pour le développement durable vont être portés par les éco-délégués qui vont aller dans toutes les classes pour expliquer aux élèves leur fonctionnement.

### B. Le transport scolaire

Avant de lui donner la parole, le Président de l'APE informe que Mme CHENEL s'est proposée pour faire partie de la commission numérique.

Mme CHENEL informe les membres de la commission transports (composée de Mmes FROISSARD, MAIRE et CHENEL), ont rencontré un représentant de Blue Jade le 20 janvier à propos des modalités de remboursement. Le 3 février Blue Jade a communiqué la proportion de

# RÉUNION AVEC LES MEMBRES DU BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

---

remboursement du mois de janvier. Sans discussion possible elle sera de 40% du montant payé pendant la période d'enseignement à distance.

Une enquête de satisfaction sur le service de transport scolaire a été lancée par le bureau de l'APE auprès des parents, et a reçu à ce jour 114 réponses, sur 579 enfants utilisant le service. Une relance de l'enquête est nécessaire. Il pourrait être suivi d'un appel d'offres qui est déjà prêt.

Le Proviseur intervient pour préciser que la direction a également rencontré M. DUBOIS, et que pour lui, le MOU court jusqu'à 2022. Le Proviseur invite tous les membres à la plus grande prudence quant au respect de ce MOU avec Blue Jade.

Le Président répond que le MOU a été violé à plusieurs reprises par Blue Jade qui ne le respecte pas et qu'il peut donc être dénoncé. M. REAUD précise que ces non respects auraient dûs être officiellement signifiés au moment où ils ont eu lieu. Le Proviseur rappelle que lors du changement de société de prestataire de cantine, nous avons sous-estimé l'impact des clauses de fin de contrat anticipée et que cela avait représenté un coût pour le LFIB. Il ne faut pas s'attendre de la part de M. DUBOIS à un accord à l'amiable de possible mise en concurrence dès cette année.

M. SCHMITT pense également qu'il est trop tard pour lancer un appel d'offre à cette période de l'année pour la rentrée 2021. Le Président répond que l'appel d'offre cantine a été lancé en avril dernier et a été finalisé dans les temps. Pour Mme MAIRE il serait pertinent d'attendre les résultats de l'enquête avant de lancer un appel d'offres.

Pour le Président, le suivi du service transport est de la responsabilité du Bureau de l'APE, comme indiqué dans le MOU, à la différence du sujet de la location du parking qui concerne l'établissement. Le Proviseur objecte que le transport concerne le fonctionnement général du lycée qui est de sa responsabilité. Le lycée a donc besoin d'un service qui soit opérationnel dès le premier jour de la rentrée. L'été qui s'annonce risque encore d'être particulier, et que nous ne devons pas prendre de risque.

En revanche, tout le monde s'accorde à penser qu'un appel d'offres est nécessaire pour la rentrée 2022. M. DUBOIS en est informé et en accepte le principe.

Mme MAIRE intervient pour préciser que Blue Jade relit les nouveaux tarifs qu'il veut proposer aux parents au montant de location du parking, et qu'il serait utile de se coordonner entre le bureau de l'APE et la direction de l'établissement.

### **C. La diffusion des comptes-rendus auprès des personnels**

Les représentants des enseignants posent aux membres la question de la transmission du compte-rendu auprès des personnels. Il est répondu que ces comptes-rendus sont diffusables auprès des personnels une fois qu'ils sont approuvés et publiés sur le site internet du LFIB.

## **10. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LES MEMBRES DU BUREAU DE L'APE**

La date de la prochaine réunion est fixée au mardi 30 mars à 15h30.